



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
HEIDELBERG

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 12 (1984)

DOI: 10.11588/fr.1984.0.51652

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Bundeskanzler (mit Bundesregierung, CDU/CSU-Fraktion) sowie einer – besonders in der Außenpolitik, die bei Schwarz im Mittelpunkt steht – klaren Zielrichtung der Politik zu tun, so ist Eschenburgs Gegenstand ein eher verwirrendes Nebeneinander von Städten, Ländern, Zonen, von keineswegs immer »an einem Strang ziehenden« deutschen Akteuren (vgl. die Konkurrenz zwischen Ministerpräsidenten und Parteiführern) und alliierten Statthaltern, von einer Vielzahl von Entscheidungen, die mitunter nur schwer auf einen Nenner zu bringen waren, von Entwicklungen, deren Richtung und Ziel erst allmählich erkennbar wurden. Die Darstellung spiegelt diesen Sachverhalt wider: sie hat weder die Geschlossenheit, die Schwarz' »Ära Adenauer« auszeichnet, noch deren klaren und einleuchtenden Aufbau, und es fehlt ihr auch über weite Strecken das Spannungsmoment, das die Lektüre von Schwarz' Darstellung so packend macht. Von »Großer Politik« und ihren dramatischen Elementen konnte eben noch nicht die Rede sein. Im Vordergrund stand lange Zeit die Bewältigung von Alltagsproblemen: »Wie werde ich satt? Wo kann ich unterkommen? Wann finde ich meine Familie wieder?« (S. 61). Hinzu kommt, daß Eschenburg, vielleicht aufgrund seiner damaligen Tätigkeit, vorwiegend aus der Sicht der Deutschen schreibt. (Aus der Perspektive der Alliierten ist dagegen Gramls vorzügliches Kapitel über »die deutsche Frage« geschrieben, das denn auch – in Stil und Form – Schwarz' Analyse der Adenauerschen Außenpolitik eher vergleichbar ist.) Eschenburgs nüchtern-leidenschaftslose Sprache, die mitunter fast verwaltungsmäßig anmutet (nicht bei den persönlichen Charakterisierungen) und insofern ihrem Gegenstand – in stärkerem Maße Verwaltung als Politik – durchaus angemessen ist, fehlt auch die Brillanz von Schwarz' Stil, dessen politisches Temperament und seine Liebe zu Ironie und Polemik.

Damit hängt wohl auch zusammen, daß Eschenburg mit Wertungen zurückhaltender ist. Ihm geht es nicht, wie so vielen Arbeiten über jene Zeit, um den Beleg für eine These: »verhinderte Neuordnung«, Restauration oder Neubeginn etc. Durch präzise Beschreibung und umsichtige Analyse, die allen Seiten gerecht zu werden sucht, wird dem Leser einsichtig gemacht, warum die Entwicklung so und nicht anders verlaufen ist (obwohl sie auch anders hätte verlaufen können).

Auf einen problematischen Aspekt sei noch hingewiesen. Eschenburgs Band ist der erste einer Geschichte der Bundesrepublik, nicht einer gesamtdeutschen Geschichte. Die Geschehnisse in der sowjetischen Besatzungszone kommen folglich nur gelegentlich und sehr knapp zur Sprache. Zusammenhänge und Auswirkungen auf die »gesamtdeutsche« Entwicklung werden somit nicht hinreichend deutlich.

Alles in allem eine Darstellung, die durch das verarbeitete Material und eigenes Erleben, durch Solidität und die Vielfalt der berücksichtigten Aspekte die bisher vorliegenden deutlich übertrifft. Vorzügliches Bildmaterial und ein reichhaltiger Anhang erhöhen noch den Wert dieses Werkes.

Adolf KIMMEL, Saarbrücken

Claus SCHARF, Hans-Jürgen SCHRÖDER (Hg.), Die Deutschlandpolitik Frankreichs und die Französische Zone 1945–1949, Wiesbaden (Franz Steiner) 1983, 315 S. (Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte Mainz, Beiheft 14).

Cet ouvrage procède d'un colloque organisé en 1981 par l'Institut pour l'histoire européenne de Mayence et réunit les principales communications présentées par des historiens français et allemands sur un thème qui n'a guère retenu l'attention jusqu'à présent, à savoir la politique de la France dans sa zone d'occupation en Allemagne. Cette carence s'explique par le fait que les archives françaises ne sont pas encore ouvertes aux chercheurs contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, mais ce handicap ne constitue pas un obstacle



insurmontable dans la mesure où les informations disponibles permettent de décrire avec une précision suffisante le comportement des autorités françaises dans leur zone, de reconstituer le cadre dans lequel s'inscrivait leur action et de montrer l'articulation entre la politique d'occupation proprement dite et la politique générale de la France vis-à-vis de l'Allemagne vaincue. En tout cas les travaux réunis dans ce volume témoignent de la vitalité d'une recherche qui est appelée à se développer outre-Rhin lorsque les dernières barrières qui protègent le secret des archives auront été levées.

La politique française vis-à-vis de l'Allemagne pendant la dernière phase de la guerre et après la victoire sur le nazisme est décrite par un des meilleurs experts français, M. Raymond POIDEVIN. A l'origine, le général de Gaulle et les premiers gouvernements de la IV<sup>ème</sup> République pensaient pouvoir garantir la sécurité du pays par le démembrement de l'Allemagne, un contrôle strict sur le bassin de la Ruhr et la création d'une nouvelle confédération du Rhin mais ils durent renoncer à leurs projets à mesure que s'accusait le divorce entre l'Est et l'Ouest et que l'Allemagne devenait l'enjeu principal de la guerre froide en Europe. En définitive, la France consentit à s'aligner sur les positions anglo-saxonnes et, moyennant certaines contreparties en Sarre, se résigna à renoncer aux avantages économiques qu'elle tirait de sa zone.

M. Wilfried LOTH, qui s'est signalé par un ouvrage sur les origines de la guerre froide («Die Teilung der Welt») et par des travaux sur les conceptions de politique étrangère des socialistes français, aborde le problème en politologue et s'efforce de démêler les motivations des différentes forces sociales qui ont contribué à modeler la politique allemande de la IV<sup>ème</sup> République. Selon lui, deux tendances étaient perceptibles dans la France de l'immédiat après-guerre: l'affirmation d'une politique d'hégémonie en Europe et d'abaissement de l'Allemagne, d'une part, l'acceptation de restrictions de souveraineté et d'une perspective européenne fédérale, d'autre part. A partir de cette hypothèse la démonstration de M. Loth se déploie avec talent et l'auteur brosse un tableau bigarré des luttes d'influence, des controverses idéologiques et des conflits d'intérêts qui ont conditionné l'évolution de la politique française de 1945 à 1949. Toutefois, on ne laisse pas d'être indisposé par des jugements tranchés sur la «démagogie» et le «nationalisme» du général de Gaulle ou par des spéculations sur le rôle qu'aurait pu jouer une «troisième force» européenne si les Français n'en avaient pas entravé l'émergence. Sur ces points, M. Loth serait bien avisé de suivre l'avis de M. Rainer HUDEMANN qui dans son inventaire raisonné des travaux sur la zone française d'occupation met en garde contre certains préjugés et rappelle que le politique prétendument nationaliste menée par le chef du gouvernement provisoire de la République était surtout inspirée par des préoccupations légitimes de sécurité; le général de Gaulle n'a jamais envisagé l'annexion de territoires allemands et la dimension européenne des problèmes ne lui échappait pas comme l'a fort bien montré Edmond Jouve dans son ouvrage «Le général de Gaulle et la construction de l'Europe».

L'apport le plus original du colloque réside dans les six communications consacrées à la politique de la France dans la zone qui lui fut attribuée à Yalta. L'accent est mis sur le caractère punitif de cette politique et sur la rigueur avec laquelle la puissance occupante appliqua sa politique des réparations. MM. ABELSHAUSER et LAUFER s'appuient sur des données statistiques et sur des témoignages irréfutables pour démontrer que les ressources de la zone ont été mises en coupe réglée et que son développement économique a été affecté par les mesures draconiennes prises par les autorités françaises. Celles-ci se seraient comportées avec une sévérité égale à celle dont firent preuve les Soviétiques dans leur propre zone: modification de la structure des échanges en fonction des besoins de la puissance occupante, prélèvements sur la production industrielle et agricole, démontages et réquisitions. On conçoit donc que la population de la zone française ait envié le sort des Allemands qui vivaient dans les zones américaine et britannique puisque les Etats-Unis avaient décidé en 1946 de favoriser le relèvement de l'Allemagne dont ils pressentaient le rôle qu'elle jouerait dans la confrontation



Est-Ouest alors que la France était toujours résolue à faire payer aux vaincus les dommages qu'elle avait subis pendant l'occupation et la guerre.

A cet égard, les divergences entre les Français et les Anglo-Saxons n'ont pas tardé à se manifester et le colloque a mis en évidence les contradictions de la politique américaine envers la France. En effet, le commandant américain en Allemagne s'irritait de l'écart grandissant entre les politiques mises en œuvre dans les zones d'occupation occidentales et pressait le gouvernement de Washington de rappeler à l'ordre l'allié français, mais le Département d'État hésitait à s'engager dans cette voie pour ne pas s'aliéner les forces «démocratiques» en France et pour faire pièce aux prétentions des communistes dont les ambitions étaient jugées inquiétantes. Ce n'est qu'en 1948 que ce différend put être réglé par le biais de l'aide Marshall qui rendait moins impérative la poursuite de la politique des réparations et facilitait le ralliement de la France à la création de la trizone, qui préluait elle-même à la naissance de la République fédérale d'Allemagne et à son intégration dans le système politico-militaire occidental.

Sur la politique menée par la France aux plans de la culture, de la ranimation de la vie syndicale et de la répartition des ressources alimentaires entre les habitants de la zone, les jugements sont plus nuancés. Certes, M. LATTARD laisse entendre que le rétablissement de la vie syndicale participait d'une politique d'exploitation économique et que les autorités françaises avaient le plus grand intérêt à confier à des syndicalistes réformistes le soin d'encadrer une classe ouvrière qui aurait pu être tentée de se soustraire aux exigences de l'occupant. Cependant, il semble que la France ait obéi à des préoccupations moins égoïstes que celles qui lui sont imputées et qu'elle se soit souciée également du rétablissement de la démocratie en Allemagne. A cet égard, les syndicats étaient considérés comme des vecteurs privilégiés de la rénovation politique du pays, dès lors que l'on s'était assuré du loyalisme de leurs dirigeants et de la correction de leur attitude vis-à-vis du régime nazi. Par ailleurs, l'auteur affirme que la population de la zone française était plus mal lotie que celle des zones anglaise et américaine en ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire et il reproche aux autorités françaises de ne pas avoir pris des mesures appropriées pour remédier à la pénurie et assurer aux Allemands le minimum vital. Toutefois, il convient de tenir compte de la situation qui prévalait dans l'Allemagne de «l'année zéro» et du fait que la survie dépendait du recours à des expédients comme le marché noir et d'une répartition rigoureuse des denrées disponibles. Dans ce contexte difficile, l'administration française a joué un rôle régulateur dont les conséquences positives sont signalées par MM. ROTHENBERGER et HUDEMANN.

En revanche, la politique culturelle de la France dans sa zone d'occupation a eu des effets bénéfiques même si l'impact de certaines manifestations (expositions, représentations théâtrales, revues) est resté limité. Mme Angelika RUGE-SCHATZ souligne à juste titre l'importance de la culture dans la normalisation des relations entre les deux pays et considère que les germes semés à cette époque par les autorités d'occupation ont permis la floraison des programmes de coopération et d'échanges dans les années 1950 et 1960. Toutefois, elle fait également état des maladresses qui ont été commises en raison du penchant des Français à exporter leur modèle culturel et leur organisation scolaire. Ainsi des conflits ont surgi dans les pays rhénans lorsque l'occupant a voulu réduire l'autonomie des établissements d'enseignement et imposer une «laïcité» qui n'était pas du goût des usagers.

Ce recueil constitue aujourd'hui l'ensemble de textes le plus complet sur les différents aspects de la politique de la France dans sa zone d'occupation en Allemagne et à ce titre il mérite de figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui se préoccupent de l'histoire des relations internationales de l'après guerre et se vouent au développement des relations franco-allemandes. Les Français comprendront mieux les préventions des Allemands qui se souviennent de la dureté du traitement qui leur fut infligé entre 1945 et 1948. Mais les Allemands ne devraient pas oublier l'enchaînement qui a conduit à cette situation et méditer l'avertissement des «éditeurs» qui rappellent opportunément que la rigueur de l'occupation française en Allemagne s'explique



aussi par la politique abusive dont la France a été victime entre 1940 et 1945. Seul un examen sans complaisance des faits et une recherche menée avec rigueur et méthode comme celle dont témoigne ce livre permettront de dissiper les malentendus entre »Gaulois et Germains«.

Jean KLEIN, Paris

Montanmitbestimmung. Das Gesetz über die Mitbestimmung der Arbeitnehmer in den Aufsichtsräten und Vorständen der Unternehmen des Bergbaus und der Eisen und Stahl erzeugenden Industrie vom 21. Mai 1951, bearb. von Gabriele MÜLLER-LIST, Düsseldorf (Droste) 1984, CXV-548 p. (Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien: Deutschland seit 1945, I).

Une des mesures les plus significatives de la restauration démocratique en Allemagne après la seconde guerre mondiale est l'introduction de la cogestion ouvrière dans les mines de charbon et dans les usines sidérurgiques (le terme allemand *Montan* englobe ces deux secteurs, liés techniquement et économiquement). Sur la genèse de cette initiative, le public français disposait déjà d'un exposé sûr et accessible dans le livre remarquable, trop peu connu, de l'industriel Pierre Waline, Cinquante ans de rapports entre patrons et ouvriers en Allemagne (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1970). L'ouverture des archives en République Fédérale après trente ans procure aujourd'hui des données complémentaires et Gabriele Müller-List a pu ainsi constituer sur le sujet un recueil très abondant de sources. Le volume, publié par la commission d'histoire parlementaire avec l'aide de la Fondation Volkswagen, suit les règles d'édition les plus rigoureuses et comporte tout l'appareil critique nécessaire (références, notes, index...). Il rassemble 185 documents, échelonnés de novembre 1949 à mars 1951 et classés par phases du processus. Ce sont à la fois des projets législatifs, des extraits des débats parlementaires, des procès-verbaux de négociations paritaires, et aussi de discussions au sein des directions syndicales, patronale ou ouvrière, des correspondances enfin, échangées entre les protagonistes allemands ou avec les autorités alliées d'occupation. Une ferme introduction de 73 pages dégage les lignes générales de l'évolution.

Si aucun des textes édités n'est antérieur à la fondation de la République fédérale, cette introduction rappelle opportunément la préhistoire de l'institution. Il faut remonter à la naissance de la République de Weimar: l'article 165 de sa Constitution appelle »les ouvriers et les employés à coopérer à la réglementation des salaires et des conditions de travail, comme au développement économique global des forces productives, avec des droits égaux et en communauté avec les entrepreneurs«. Une loi de 4 février 1920, votée par les socialistes, les catholiques du Centre et les démocrates, a organisé concrètement dans cet esprit des »conseils d'entreprise«. Un auteur syndicaliste, Fritz Naphtali, a développé la théorie de cette cogestion, plus d'ailleurs au niveau de l'économie dans son ensemble qu'à celui d'une entreprise particulière. Après l'effondrement du régime national-socialiste, qui a balayé ces ébauches, le thème est repris dans l'élan de renouveau démocratique. Et, on le sait, une structure de cogestion est introduite en 1947 dans les sociétés sidérurgiques de la Ruhr, refondues par la décartellisation. Ce pôle dominant de l'industrie allemande appartient à la zone britannique d'occupation et à Londres siège alors un gouvernement travailliste. Peut-on dire donc que la cogestion est »un cadeau des Anglais«? Ce serait excessif, car ils ont surtout laissé faire le gérant du séquestre, un Allemand d'inspiration catholique-sociale, Heinrich Dinkelbach.

Quand la République fédérale se crée en 1949, le syndicalisme ouvrier, qui se reconstitue en même temps, veut consolider cet acquis et le faire étendre aux mines de charbon. C'est pour lui une affaire de principe: »il doit y avoir en Allemagne une démocratie réalisée dans tous les domaines de la vie, si elle ne doit pas sombrer à nouveau, car une démocratie limitée n'est pas soutenue par la totalité du peuple et ne peut donc vivre« (p. 193). Le patronat voit bien que la